

Réf: Dossier 483392

Avis de constitution

SOCIETE « AU VIN D'HONNEUR ET SERVICES »

Siège Abidjan Cocody Riviera faya, Lot 339, Ilot 33

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/01/2026 , et enregistrés le 03/02/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AU VIN D'HONNEUR ET SERVICES »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE et à l'étranger : Vente de Vin , Vente de poulets et autres volailles, Orange Money/Mobil-Money/WAVE et Autre, Import-Export.

Et pour la réalisation de l'objet social :

Généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody Riviera faya, Lot 339, Ilot 33

Dirigeant(s) M AKOU JEAN-MARIE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-01946 du 11/02/2026 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans



Pour Avis

Le CEPICI